



Communauté d'Agglomération du Cotentin



Département de la Manche

Commune de Hardinvast

Plan Local d'Urbanisme

Documents graphiques
Plan de zonage
de l'ensemble de la commune

SIÈGE
210 Rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50 000 SAINT-LO
Tel 02 33 75 62 40
Fax 02 33 75 62 47
contact@planis.fr

PLU approuvé le 20 janvier 2011
Modification simplifiée n°1 approuvée le 5 avril 2012
Modification n°1 du PLU
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communal n° 20-12 du 28 juin 2012

Dossier pour
approbation



www.planis.fr

Echelle :
1 / 5 000 ème



Légende

- Ua : urbanisation dense du centre bourg
- Ub : urbanisation dans les hameaux assainis en collectif
- 1AU : zone à urbaniser immédiate
- 1AU a : zone à urbaniser à vocation d'habitat collectif
- 1AU b : zone à urbaniser entrée Est du bourg
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle en zone de protection de captage
- Npi : zone naturelle inondable en zone de protection de captage
- Ns : zone naturelle à vocation sportive
- Nt : zone naturelle services techniques communaux
- Ntd : zone naturelle décharge de classe 3
- Nh : zone naturelle d'habitat aux hameaux du Ferrage, la longue chasse et à la Fourmellerie
- Ni : zone naturelle inondable
- Nf : zone naturelle avec espaces boisés classés
- A : zone agricole
- Ap : zone agricole en zone de protection de captage
- Voie permettant un mode de déplacement alternatif piéton et vélo
- Accès et voirie à créer en zone 1AUa
- Espaces boisés classés L 130-1 CU
- Périmètre éloigné de protection de captage
- Périmètre rapproché de protection de captage
- Zone inondable
- Zone de remontées de nappes phréatiques
- Haies à préserver (article L 123-1-7 CU)
- Servitude monument historique
- Emplacement réservé :
 - ptz : - numéro 1 pour création d'un cheminement piéton bénéficiaire commune superficie de 230,31 m²
 - numéro 2 pour création d'un cheminement piéton bénéficiaire commune superficie de 387,25 m²
 - numéro 3 pour élargissement et dégagement de voirie bénéficiaire commune superficie de 92,43 m²

